

Feuille d'infos n° 8 / Décembre 2014



Chers Archampoises et Archampois,

Notre village se prépare à célébrer Noël. Il n'aura en effet échappé à personne qu'Archamps scintille chaque soir, grâce à de nouvelles illuminations installées aux abords de l'Eglise et de la Mairie. Elles symbolisent à la fois la tradition et le renouveau et représentent, en quelque sorte, l'œuvre de toutes celles et

ceux d'entre vous qui, par leur engagement quotidien en faveur de la collectivité, contribuent à faire « briller » Archamps.

Rappelons, à cet égard, que le 7 novembre a été rendu un arrêté ministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, à la suite d'un glissement de terrain qui s'est produit à Blécheins au début de l'année. Cet arrêté représente une lueur d'espoir pour les sinistrés qui pourront désormais être indemnisés. Or ce dénouement doit beaucoup aux habitants du Bosson qui ont su se mobiliser collectivement. Qu'ils en soient publiquement remerciés! Notons aussi que le 11 novembre, à l'occasion du 96ème anniversaire de l'armistice, vous avez été très nombreux à venir célébrer la Paix et rendre hommage aux soldats d'Archamps tombés en 1914. Merci de votre présence, qui aura permis de mettre en lumière ces grandes familles d'Archamps, qui servent notre village de génération en génération.

Ajoutons également que le soir, depuis le début de l'automne, presque toutes les salles communales sont éclairées car occupées par des commissions municipales, des groupes de réflexion, des pureaux ou des assemblées générales d'associations. Vous êtes en effet de plus en plus nombreux à prendre des initiatives ou à vous engager pour soutenir l'action municipale. Nous vous en savons gré : la mairie est à vous !

Enfin, cet engagement citoyen a eu pour point d'orgue un très beau moment de convivialité, le 28 novembre, dans la salle polyvalente, réunissant des archampois de toutes nationalités autour d'une excellente fondue partagée. Bravo aux organisateurs : voilà qui préfigure de joyeuses fêtes de fin d'année!



Archamps, le 29 novembre 2014 **Le Maire, Xavier Pin**

Chères Archampoises et chers Archampois,

Le mois de décembre est là et avec lui votre dernière feuille d'infos de l'année 2014.

Je pense être comme vous, dans l'éternel paradoxe entre notre perception de la notion du temps qui passe, en fonction des choses accomplies, du quotidien à vivre et des projets et échéances à honorer et la réalité inexorable du temps qui s'écoule effectivement. Quoi qu'il en soit, je ne me suis jamais ennuyé,... pas le temps! La périodicité mensuelle de ce petit contact écrit entre nous, est un plaisir qui ne laisse pas d'intervalle à l'oisiveté.

Malgré son éternelle perfectibilité, j'espère que ce petit rendez-vous, vous convient. Il n'a à l'origine pour seule ambition, que de faciliter le rapprochement entre vous et votre municipalité, entre vous et les autres Archampois à travers la vie que vous créez dans notre village. Certains d'entre vous s'interrogent certainement sur le sort de votre bulletin semestriel. Nous ne l'oublions pas, mais nous avons décidé, pour notre première année de mandat, de publier un bulletin annuel, qui vous sera donc distribué fin mars 2015. Cela nous permettra de vous communiquer une avancée des projets et des travaux de chaque commission de travail, de manière plus complète.

Enfin, c'est avec la plus grande sincérité, que j'adresse à chacun de vous, tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité en ce mois de décembre, pour les fêtes et pour l'année 2015 à venir.

Je me réjouis de vous retrouver en janvier et vous remercie encore des nombreux témoignages de satisfaction que vous m'adressez, ainsi que des nombreuses remarques constructives, qui m'aident à améliorer ce lien sympathique entre nous tous.

Gaël Louchart, adjoint en charge de la communication.

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex. Création graphique : Piste Noire Rédaction : Gaël Louchart Photographies : Mairie d'Archamps



Coderpa 74 – Comité départemental des retraités et personnes agées de Haute-Sauoie

Le CODERPA est une instance consultative placée auprès du Conseil Général. Il est composé de membres nommés par arrêté du Président du Conseil Général :

- 16 retraités représentants départementaux des associations et organismes syndicaux,
- 10 professionnels en activité représentant les principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées,
- 10 responsables et financeurs représentant les collectivités locales, les principaux organismes apportant par leur intervention et leurs financements une contribution significative en faveur des personnes âgées,
- 6 personnes qualifiées.

Le CODERPA constitue un lieu de réflexion, de concertation et d'information. Il travaille en commissions ou groupes de travail, qui sont ouverts à toute personne intéressée et motivée, et sont animés par des membres du bureau. Il intervient dans des forums et réunions publiques, siège dans divers assemblées et organismes.

Il organise des « Points Rencontres » dans des communes, en invitant les retraités et personnes âgées de la dite commune à venir découvrir le CODERPA, s'informer sur leurs droits et échanger sur les difficultés qu'il peuvent rencontrer. Il organise sa journée départementale, avec un thème et un lieu différent, chaque année, en Haute-Savoie.

Pour suivre les travaux de CODERPA74 : www.coderpa.74.haute-savoie.net

Fil d'Ariane

Dans le cadre de ses rencontres musicales, le « Fil d'Ariane » vous propose un concert de Noël, en l'Eglise de Collonges-sous-Salève, le samedi 13 décembre 2014 à 20h30, donné par l'ensemble vocal du Salève sous la direction de Laurent Chiorino. Dans la deuxième partie, le public sera invité à chanter les chants de Noël.

Recensement jeunes

Vous avez 18 ans en 2015!

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

C'est sur la page : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/ F870.xhtml

Plus précis : Comment se faire recenser ?

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml#N10081

COUP DE CŒUR

Au petit matin du 12 novembre 2014, à 03h51, une petite princesse archampoise a pointé le bout de son nez dans notre monde. Ses heureux parents, Olivia Simeoni et Sacha Lopar, lui ont donné le doux prénom d'Elena. A la naissance, elle pesait 3,460 kg et mesurait 51 cm. Toute la municipalité félicite toute la joyeuse petite famille et souhaite la bienvenue à la belle Elena.

Don du sang

Le 29 octobre 2014, environ 35 personnes sont venues donner leur sang et ont ensuite pu partager une bonne raclette dans la bonne humeur et l'amitié. L' Amicale des donneurs de sang vous remercie et vous donne rendez-vous le mercredi 21 janvier 2015.

Marie-Claude Bonnamour.

Dates des collectes prévues en 2015 :

Mercredi 21 janvier Mercredi 22 avril Mercredi 29 juillet

Mercredi 29 juillet Mercredi 28 octobre



Joutes jeux de société

C'est dans une ambiance conviviale, que de nombreux férus de jeux de société se sont retrouvés le 16 novembre 2014, à la salle polyvalente d'Archamps, pour s'affronter amicalement à coups de dés et autres pions. Ils ont pu partager et déguster les savoureux gâteaux qu'ils avaient confectionnés. Merci aux participants, et rendez-vous pour la revanche l'année prochaine!

Véronique Chareyre.

UFOUAL, des colos qui nous rassemblent



Pour tout renseignement ou demande de quide vacances 2015 :

Fédération des œuvres Laïques de Haute-Savoie 3, avenue de la Plaine - BP 340

74008 Annecy Cedex Tél. 04 50 52 30 00 - Fax 04 50 45 81 06

Mail: ufoval@fol74.org - www.fol74.org

Un commerce d'Archamps par mois

« Food-truck La Salamandre »

Nathaly Cardinaud est une femme opiniâtre, courageuse et volontaire. Cette autodidacte, passionnée de cuisine a roulé sa bosse professionnellement parlant. Après avoir vécu deux ans, de 2006 à 2007, chez Monsieur Hans, rue du Léman dans notre belle commune, elle s'évade durant une année pour revenir à Archamps en 2008. Après s'être essayée à différents métiers, elle officie dans différents services de restauration à Genève, mais très vite, se refuse à travailler des produits non frais pour une cuisine de piètre qualité. Sa décision est prise, elle va monter sa propre affaire. Voilà donc un an qu'elle peaufine son projet avec abnégation, en partenariat avec « Initiative Genevois », une plate-forme d'analyse de dossiers de création d'entreprises, qui après étude et soutien, peut octroyer des prêts à un taux de 0%. Notre créatrice leur est très reconnaissante d'avoir pu aujourd'hui atteindre son objectif : l'ouverture de son camion noir de restauration rapide!

Mais que nous propose Nathaly? Tout simplement de la nourriture saine, équilibrée, élaborée à base de produits frais entrants dans la confection de plats faits maison, le tout à emporter. Sa spécialité ? Les soupes, aussi variées qu'alléchantes, mais aussi un plat du jour et différents « pannini » à composer soi-même, le tout servi dans un accueil chaleureux.



Nathaly nous invite donc à découvrir son univers gourmet, les 6 et 7 décembre, de 11h00 à 19h00, sur le parking du Monument aux morts d'Archamps, pour deux journées découvertes durant lesquelles tout sera à 50%. Vous pourrez déguster entre autres, une succulente soupe de courge (potimarron et châtaignes), une non moins appétissante soupe du chalet (carottes, poireaux, crème fraîche, pâtes), ou bien encore une soupe lentilles corail aux curry aux saveurs plus exotiques. Mais nous ne vous en dirons pas plus et vous exhortons à venir déguster tout cela sur place. Attention, Nathaly ne vend pas d'alcool, mais peut vous concocter un « apple-spice » chaud à découvrir. Vous dire encore que Nathaly tiendra un chalet au Marché de Noël d'Annemasse, du 12 au 24 décembre 2014 et que, dès le 05 janvier 2015, vous pourrez consulter et réserver vos plats sur sa page « Facebook, la Salamandre ».

La Municipalité d'Archamps la félicite et lui souhaite bonne chance!

Commission jeunesse et sport

Des nouvelles de la Commission Jeunesse et Sports.

La Commission Jeunesse et Sports accueille 7 membres extérieurs et Christophe Gironde, conseiller municipal et Vice-Président de la Commission.

La Commission élabore actuellement un projet de charte de Conseil Municipal des Jeunes, pour des élections prévues pour

Plusieurs projets d'infrastructures sont à l'étude, avec en priorité un terrain multisport et le réaménagement de l'espace devant l'école en lien avec le projet d'aménagement Chef-Lieu.

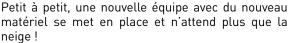
L'usage des terrains actuels va être sécurisé par la pose d'un filet pare-ballons déjà voté par le Conseil Municipal.

Nous cherchons en ce moment une salle disponible pour accueillir un projet de reconstitution du village en logo présenté par deux enfants extrêmement motivés ; pas facile mais nous allons trouver.

Christohe Gironde

Foyer de ski de fond

Le samedi 08 novembre 2014, une équipe dynamique, composée de bénévoles des différentes communes avoisinantes du Salève, a procédé à la préparation des pistes de fond de La Croisette. Au menu, élagage et élargissement des pistes dans la joie et la bonne humeur.



Un appel à de nouveaux bénévoles est lancé, pour toute information, nous vous remercions de contacter le nouveau Président, Monsieur Patrice Prunier sur : patrice.prunier@hesge.ch.

De nouvelles surfaces au tennis couvert du TCAB



De nouvelles surfaces au tennis couvert du TCAB. Longtemps attendus, programmés en 2014 par les communes d'Archamps et de Bossey après une réfection de la toiture durant l'hiver pour colmater les nombreuses infiltrations d'eau, les nouveaux terrains ont été livrés en septembre, après 6 semaines de travaux. Appréciés par tous ses membres, ils donnent un nouvel élan au club, qui accueille au sein de son école de tennis plus de 150 jeunes chaque semaine. Ils serviront aussi de base de repli pour les différentes équipes impliquées dans le championnat du printemps prochain. L'équipe féminine jouant en National 4 en sera, cette année, l'équipe phare. Afin de pérenniser l'ensemble des installations, des travaux de bardage de la structure en bois des deux pignons sont encore nécessaires ; l'étude de financement est en cours d'étude dans les 2 mairies.

11 novembre 2014

Commémoration patriotique du 96^{ème} anniversaire de l'armistice Année du centenaire du début de la Grande Guerre.

C'est vers 12h15 en ce mardi 11 novembre 2014, qu'une foule d'environ 150 personnes, s'est réunie autour du monument aux Morts d'Archamps, pour commémorer le 96ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, mais aussi le centenaire du début de ce conflit mondial. Cette année, l'Harmonie de Saint Julien-en-Genevois nous fit l'honneur de nous accompagner dans cette cérémonie et nous la remercions chaleureusement.

A 12h30, un premier garde-à-vous fut effectué, suivi du dépôt d'une gerbe au pied du monument, par les membres du conseil municipal, au son de la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut respectée, avant les allocutions de Monsieur Xavier Pin, Maire d'Archamps, qui donna d'abord lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, Monsieur Kader Arif, avant de rendre un hommage vibrant à tous les hommes tombés au combat et à leur famille élargie. Il rappela en ce sens, notre devoir de mémoire envers tous les fils d'Archamps morts pour la France, mais aussi notre devoir de compassion envers leurs familles, dont l'histoire des générations, anciennes et futures, sera marquée éternellement par le drame de la perte d'un proche. La présence du Lieutenant Alexandre Pellet, illustra parfaitement cette transmission intergénérationnelle de la mémoire familiale.

Dans ce sens, Monsieur le Maire rendit hommage à tous les combattants d'Archamps tombés en 1914, en les nommant : Marius PELLET du 97ème régiment d'infanterie, mort le 19 août 1914, Jean DUPONT, du 30ème bataillon de chasseurs alpins, mort le 27 août 1914, François COPPONEX, du 11ème bataillon de chasseurs alpins, mort le 14 septembre 1914, Auguste ZANETTI, du 30ème régiment d'infanterie, mort le 22 septembre 1914, John ROMAND, du 52ème régiment d'infanterie, mort le 22 septembre 1914, Louis LACHENAL, garde voie, mort le 24 décembre 1914, Georges JACQUET, du 11ème bataillon de chasseurs alpins, mort le 27 décembre 1914. Cet hommage patriotique nominatif sera rendu chaque année, pour ne pas oublier tous les Archampois tombés de 1915 à 1918.

Les mots du Maire furent ponctués d'un nouveau garde-à-vous et de la récitation par des élèves de CE2-CM1 de l'école Raymond Fontaine, de la poésie « Liberté » de Paul Eluard. Les CM1-CM2 entonnèrent ensuite un touchant « Hymne à la joie » symbole de paix. Nous remercions vivement la direction, les enseignants et les enfants de l'école de leur participation. Ensuite, les participants se sont dirigés dans l'Eglise, pour y déposer une deuxième gerbe, au pied du monument aux morts fraîchement restauré. Enfin, tout le monde se retrouva à la salle polyvalente, pour un vin d'honneur chaleureux et une remise de médailles à trois anciens combattants d'Afrique du Nord.

Nous remercions chaleureusement les porte-drapeaux des sapeurspompiers, et des anciens combattants U.D.C.-A.F.N., de nous avoir honoré de leur présence, ainsi que l'harmonie de Saint-Julien, pour les morceaux joués lors de la cérémonie et la magistrale Marseillaise finale.

Gaël Louchart



Dispositif « Uigie-Neige »

Dans un département de montagne comme la Haute-Savoie, le service hivernal constitue la principale activité d'entretien du réseau routier. Archamps n'est pas en reste, et son équipe constituée de trois agents aguerris, qui se relayeront 7 jours sur 7 durant la période du 15 novembre 2014 au 15 mars 2015, est prête à affronter les rigueurs de la saison froide. Pour ce faire, la commune dispose de 2 tracteurs équipés de chasse-neige et de saleuse. Ce ne sont pas moins de 15 kilomètres de voirie que nos agents ont à surveiller et à dégager. Ces interventions intègrent désormais les impératifs du développement durable. Saler moins et mieux, pour protéger les milieux naturels, sans remettre en cause la sécurité des usagers. Dans ce contexte, il appartient à chacun de repenser ses habitudes : se déplacer en fonction de la météo et de l'état des routes, anticiper sur les temps de trajet pour être à l'heure, équiper son véhicule de pneus hiver et surtout, observer la plus grande prudence même sur route dégagée.

Un service de déneigement exceptionnel, d'accès au réseau devant le domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, pourra être mis en place, sur demande individuelle.

Un grand merci à notre équipe technique pour sa bienveillante vigilance rassurante.

Vous pouvez consulter l'état des routes départementales sur www.inforoute74.fr ou au 04 50 33 20 74.

Gaël Louchart

Sainte Geneuièue

Le vendredi 21 novembre 2014, c'est toute la Gendarmerie de Saint Julien-en-Genevois en compagnie de nombreux élus invités, qui s'est rassemblée en l'Eglise d'Archamps, pour assister à la messe de la Sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie.

La messe fut célébrée par le père Paul Gurret et animée par la chorale Saint Bruno, que nous remercions chaleureusement.

Au terme de la cérémonie, l'assemblée était conviée au verre de l'amitié et à la soirée de gala, animée par le groupe musical « Les tchoucas », au Centre de convention de l'Hôtel « Best Western ».

Une bien belle soirée!